

EN DIRECT RÈGLEMENTAIRE

ESMS - ESLD

Date: 06 septembre 2023

Bascule de RESID-EHPAD vers RESID-ESMS : ESLD Échéance au 11 septembre 2023

Nouvelle information ESLD (Etablissement de soins longue durée)

Suite à notre communication du 04 septembre 2023, nous vous adressons un complément d'information concernant les ESLD :

Les ESLD (Etablissements de Soins de **Longue Durée**) **ne font pas partie du périmètre de la généralisation de septembre**. Une réforme des ESLD est en cours au niveau du ministère pour partitionner les places en unités de soins prolongés complexes (USPC) d'une part (dans le sanitaire) et en EHPAD d'autre part (dans le médico-social).

A compter du 12 septembre 2023, les ESLD n'auront plus accès au téléservice RESID-EHPAD.

En conséquence, l'intégralité de vos saisies devra être à jour le 11 septembre 2023 au soir.

Merci de conserver les données administratives de vos résidents et dépenses libérales dans l'attente des consignes du ministère relative à la réforme en cours.

Cadre réglementaire RESID- ESMS :

- Décret n°2018-173 du 9 mars 2018 autorisant la création d'un traitement de données à caractère personnel relatif à l'activité et à la consommation de soins dans les établissements ou services médico- sociaux.
- Article R314-105-1 : Afin de permettre d'identifier l'ensemble des dépenses d'assurance maladie relatives à la prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées accueillies ou accompagnées par un établissement ou service médico-social soumis à l'objectif de dépenses mentionné à l'article L. 314-3, la caisse nationale de l'assurance maladie met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, inter-régimes, dénommé " RESID-ESMS ". Cette caisse a la qualité de personne responsable du traitement.
- Délibération n° 2017-280 du 26 octobre 2017 portant avis sur un projet de décret autorisant la création d'un traitement de données à caractère personnel relatif à l'activité et à la Consommation de soins dans les établissements ou services médico-sociaux (demande d'avis n° 17016226)



Votre espace
ameli pro



3608
(service gratuit
+ prix appel)



CPAM de la Côte-d'Or
CS34548
21045 Dijon CEDEX

Directeur de la publication : Lilian VACHON
Rédaction : Sous-direction des professionnels de santé